

TARIFS DES PRESTATIONS DIVERSES EEC ET DE L'ENERGIE

GRILLE APPLICABLE POUR LA COMMUNE DE KOUMAC

Tarifs TTC applicables à partir du 1^{er} octobre 2018

Prestations annexes	
Pénalité pour bris de scellés (avec majoration de 1,25 à chaque récidive)	23 710
Vérification des appareils de mesure et de contrôle	14 290
Frais de déplacement pour interventions diverses	10 718
Pénalité pour retard de paiement de la facture	328
Pénalité pour rétrocession d'énergie (1)	2 ans de prime fixe
Frais de coupure et remise en service au poteau (pour raison de sécurité et autres motifs)	28 010
Dépose de branchement pour motif de démolition	30 171
Pénalité d'intervention pour vol d'énergie (avec majoration de 1,25 à chaque récidive)	32 004
Remplacement d'un compteur monophasé trafiqué	11 910
Remplacement d'un compteur triphasé trafiqué	18 959
Remplacement d'un compteur triphasé de calibre ≥ 100 A trafiqué	71 895
Duplicata de facture papier	461
Duplicata de facture électronique	461
Téléchargement des factures sur le site internet EEC	GRATUIT
Edition historique de consommation	GRATUIT
Souscription du contrat de mise en service	GRATUIT
Résiliation du contrat	GRATUIT
Demande d'un devis de branchement < 5 comptages	GRATUIT
Demande d'un devis de branchement > 5 comptages	40 000
Echange compteur	GRATUIT
Pose d'un compteur de prépaiement	GRATUIT
Demande d'un ticket de prépaiement	GRATUIT
Frais de recouvrement	GRATUIT

(1) Donner et/ou revendre de l'énergie à un ou plusieurs tiers.

Ne pas jeter sur la voie publique.

www.eec.nc

